



Pascale JONQUERES d'ORIOLA
Membre de la Chambre d'agriculture
Polyculture/Elevage

L'interview

Pourquoi épandez-vous des boues et sur quelles cultures ?

Nous sommes agriculteurs producteurs de blé dur sur des terres bien souvent laissées en friches, aux valeurs agronomiques très pauvres après des arrachages de vignes. Il y a une quinzaine d'années, nous avons été contactés par la SEDE* afin de trouver une solution pour l'épandage de boues de station d'épuration et de boues industrielles de papeterie. Après réflexion et étude des propositions, nous avons fait des essais. La raison qui nous a poussés à l'époque était l'économie non négligeable des intrants sur les cultures de blé dur. Plus d'engrais chimiques et une diminution par deux de nos apports en azote. Compte tenu de la conjoncture, il nous a paru opportun de faire des économies sur nos charges. En outre, cette opération d'enfouissement a pu être rémunérée. Nous pouvons appeler cela un geste citoyen car pour la collectivité, l'épandage est une solution dix fois plus économique que l'incinération qui reste problématique pour l'environnement. Ajoutons à cela que les agriculteurs, si souvent taxés de pollueurs, en mettant à disposition des parcelles, jouent un véritable rôle de recycleurs. Outre nos missions nourricières et d'entretien de l'espace, nous répondons présents, une fois de plus, mais cette fois pour absorber les déchets des citoyens !

La Mission d'Expertise et de Suivi des Epandages (MESE) vient d'être créée à l'automne, en tant qu'agricultrice « recycleuse », quel intérêt y voyez-vous pour le département ?

La MESE 66 qui a pour rôle d'expertiser les plans d'épandage des boues de stations d'épuration notamment, permettra de créer un lien entre l'administration, les producteurs de boues (communes), le Bureau d'études et l'agriculteur. Pour que l'épandage se passe bien, il faut une maîtrise parfaite de la coordination entre ces divers acteurs. Sur le terrain, il faut être réactif et intervenir très rapidement. La MESE 66, par son rôle d'accompagnement, permettra à chaque partenaire de la filière, d'avoir une meilleure connaissance du rôle de chacun. Peut-être des idées nouvelles peuvent naître, spécifiques au département !

Quels sont les enjeux pour l'avenir ?

En premier lieu, pour l'épandage, je dirai l'enjeu économique pour les collectivités, et dans une moindre mesure pour l'agriculteur. Et bien sûr, la valorisation à moindre coût des terres pauvres par l'apport agronomique de ces déchets. Quant à la MESE, rien n'empêche d'envisager une évolution vers une mission organique, à savoir la prise en compte de tous les déchets et produits organiques (composts...).

* SEDE : Bureau d'étude chargé de la mise en place et du suivi de certains plans d'épandage dans le département.

